

RAPPEL de cotisation 2015

Votre soutien immédiat permet au CA
de sécuriser ses actions pour 2015-2016

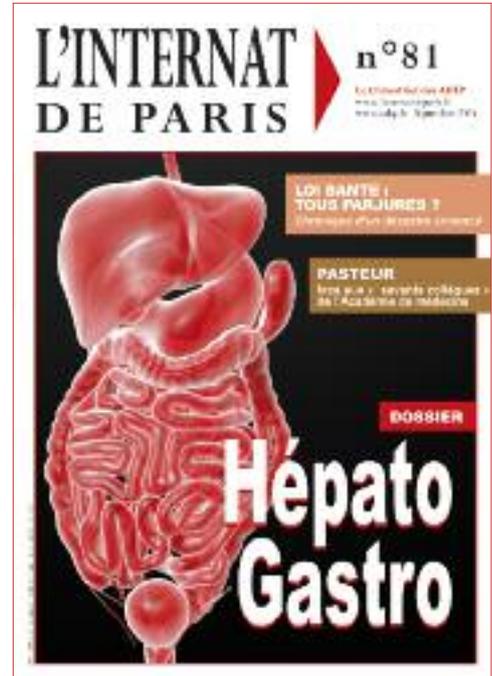
Che(è)r(e)s collègues,

Chaque année voit revenir l'épineuse question de la sacro-sainte cotisation.

N'oubliez pas que votre cotisation permet à l'AAIHP de poursuivre ses deux missions essentielles que sont **l'aide aux familles** (six familles bénéficiaires avec 15 scolarités) et **le soutien aux plus jeunes** (26 500 € de bourses et de prix pour les internes et CCA ; et que **66 %** du montant de votre contribution est **déductible** de vos impôts (reçu fiscal 2015 envoyé au mois de mars 2016).

Nous sommes certains que vous aurez à cœur de renouveler votre appui à l'AAIHP. Croyez che(è)r(e)s collègues en nos sentiments dévoués

Vous allez recevoir au début du mois d'Octobre *l'Internat de Paris* n°81. **Celui-ci sera le dernier numéro lié à votre soutien de 2014.** Nous avons prolongé votre service d'un numéro pour vous remercier de votre fidèle soutien.



A lire entre autre dans ce prochain numéro

Le Billet : les saignées n'ont jamais sauvé personne... ou comment précipiter la fin.
L'éditorial : l'AAIHP a renoué ses statuts.
Actualité : loi Santé : tous parjures ? Chronique d'un désastre annoncé.
Etat des lieux : la grossesse pour autrui, la CEDH et la France.

Les entretiens : Luce Condamine (1986) Médecin du sport de la douleur et championne de Tai chi.
Hommage : Marcel Roux (1910-2014).
Souvenirs : Lecteur à l'oral de l'Internat.
Etude : la Chirurgie, une histoire de bonnets et de longueur de robe...
Portrait : Pasteur face aux « savants collègues » de l'Académie de médecine.
Dossier avec 7 articles : Hépatogastro.



Emmanuel Chartier-Kastler
(AIHP 1984)
Président



François Daniel
(AIHP 1961)
Secrétaire général



Philippe Brun
(AIHP 1981)
Trésorier

Merci d'imprimer, de remplir ce bulletin et de nous l'adresser à l'AAIHP
17 rue du Fer à Moulin 75005 Paris, accompagné de votre règlement (à l'ordre de l'AAIHP)

Oui, je soutiens l'action de l'AAIHP et je règle ma contribution pour **cet exercice**, par chèque bancaire pour un montant de euros *.

Nom Prénom

Promotion Courriel

* AIHP en exercice **90 €** (Coût réel après déduction d'impôt : 30,60 €)

AIHP retraité **70 €** (Coût réel après déduction d'impôt : 23,80 €)

Membre bienfaiteur **155 €** (Coût réel après déduction d'impôt : 52,70 €)

Votre soutien vous permettra de recevoir :

Le Grand AIHP 2015 (janvier 2016) et 4 numéros de l'Internat de Paris (n°82 à 85).

66 % du montant de votre contribution est **déductible** de vos impôts (reçu fiscal 2015 envoyé au mois de mars 2016).